

DU CHANGEMENT SUR LA LIGNE Cliquez ici pour le memento complet de l'ANFR sur le CRR

CERTIFICAT RESTREINT DE RADIOTÉLÉPHONISTE

La délivrance du Certificat Restreint de Radiotéléphoniste (CRR) ne relève plus de l'autorité de France Telecom, mais de celle de l'**Agence nationale des Fréquences**. Cet organisme agit pour le compte du ministère chargé de la Mer et obéit aux textes élaborés par l'Union internationale des Communications.

Les questionnaires d'examen sont désormais sous forme de QCM (questionnaire à choix multiples). Une série de 28 questions constitue le tronc commun, complétée par 12 questions spécifiques pour les options CRR maritime ou CRR fluvial.

Pour s'inscrire à l'examen, les candidats doivent adresser les pièces suivantes au Centre de gestion des radiocommunications, BP 61, 94 371 Sucy-en-Brie :

- une demande d'inscription,
- une fiche individuelle d'état-civil (ou un extrait de naissance),
- deux photos d'identités récentes comportant au dos les nom et prénom du candidat,
- un chèque du montant des droits d'examen, selon le tarif en vigueur, à l'ordre de l'Agent comptable de l'ANFR.



LES MODIFICATIONS CONCERNANT L'USAGE DE LA VHF

Fréquences : les ondes décamétriques ne sont plus utilisées en France.

Correspondances publiques : les stations côtières de France Telecom ont cessé tout service de correspondance depuis le 28 février 2000.

Correspondances navire-navire : elles sont maintenant effectuées en mode simplex sur les voies 6.8.72.77.

Canaux : les affectations de certains canaux sont modifiées.

A conserver, ce tableau rappelant les canaux utilisés :

Canal	Affectation
1 à 5	Correspondances publiques
6 - 8 - 72 - 77	Navire - navire
7 - 10 - 71 - 74	Marine Nationale
9 - 12	Opérations portuaires, capitainerie commerce
11 - 13 - 68 - 69 - 73 - 79 - 80	CROSS
14	Radioguidage
15	Phares et balises, CROSS
16	Détresse, sécurité, appel
17	Opérations portuaires, Marine Nationale
18 - 20 - 22	Écluses
19	Opérations portuaires
21 - 23 à 28 - 60 à 66 - 78 - 81 à 88	Correspondances publiques
67	Mouvements de navire, CROSS
70	Appel sélectif numérique pour la sécurité et la détresse
73	Mouvements de navire, opérations portuaires, CROSS
75 - 76	Bande de garde voie 16
79 - 80	Cross, mouvements de navire, surveillance/information de la navigation maritime